

transmis la difficulté aux futures générations. Je propose au ministre de faire graver "1919" sur cette pierre.

M. MacNICOL: Pourquoi pas 1918?

M. REID: La guerre s'est officiellement terminée en 1919. Naturellement, la signification échappera à tout le monde, tant qu'on n'aura pas ajouté les lettres soulignées d'un point.

L'hon. M. FOURNIER: Je demanderai à mes fonctionnaires de lire avec soin les observations de l'honorable député et, s'il y a vraiment lieu d'accomplir ce travail, je donnerai les instructions nécessaires.

(Le crédit est adopté.)

Généralités:

342. Pour fournir les soldes nécessaires pour compléter les projets entrepris au cours des années financières précédentes et pour lesquels il n'est fait aucune provision spéciale dans le budget de 1946-1947, \$20,000.

M. MacNICOL: Je désire parler de l'affectation destinée à la route de la rivière Great Bear. Le crédit numéro 678, du budget supplémentaire des dépenses de l'an dernier, attribuait \$371,000 à l'extension de cette route, et je voudrais savoir si cette somme est toute dépensée.

L'hon. M. FOURNIER: Je crois que, sur les crédits supplémentaires de l'an dernier, une somme de \$180,000 à \$190,000 a été dépensée. Nous demandons cette année \$425,000 pour terminer les travaux, ce qui constitue un total de \$580,000.

M. MacNICOL: Je crois qu'une somme d'environ \$335,000 devait aller à la Northern Transportation Company.

L'hon. M. FOURNIER: Nous avons passé avec cette société un contrat comportant l'achèvement de l'extension commencée en 1945. Les travaux en sont rendus à peu près à la moitié. Le contrat comportait une somme de \$387,000. Il y a aussi la réparation de l'ancien tronçon de route, \$20,000; l'achat des machines d'entretien, \$18,000, ce qui fait un total de \$425,000. En 1945-1946, le total estimatif des dépenses était de \$370,536.87 et le montant demandé pour 1946-1947 est de \$387,000, soit un total de \$758,000 pour compléter la tâche.

M. MacNICOL: La Northern Transportation Company est une société de la Couronne?

L'hon. M. FOURNIER: Oui.

M. MacNICOL: En réalité, nous nous versons à nous-mêmes les frais des travaux accomplis sur cette route?

[M. Reid.]

L'hon. M. FOURNIER: Il s'agit du coût.

M. MacNICOL: Le Gouvernement accomplit le travail puisqu'il s'agit d'une société de la Couronne?

L'hon. M. FOURNIER: Oui.

(Le crédit est adopté.)

Démobilisation et reconversion

Division de l'architecte en chef:

598. Réparations, modifications, administration et entretien des immeubles, \$2,000,000.

M. DIEFENBAKER: Le ministre pourrait-il nous donner une ventilation de ce crédit relativement élevé, nous indiquant les diverses sommes qu'on se propose de dépenser dans chacune des provinces au cours de l'année prochaine?

L'hon. M. FOURNIER: Ce crédit comprend le service de l'alimentation, le service de concierge, le chauffage, les réparations, le service d'ascenseur, l'éclairage, et le reste, dans les édifices occupés par des organismes de guerre maintenus en fonctions et qui sont désignés sous le nom de départements, commissions, corporations, divisions, et le reste. Une décision rendue par le Conseil du trésor le 4 janvier 1946, désignant les ministères de guerre maintenus en fonctions pour les fins des prévisions budgétaires de 1946-1947 relativement aux téléphones, est appliquée à tous les crédits de 1946-1947 relatifs à l'entretien. Voici quels sont ces ministères:

Reconstruction et approvisionnements	
Défense nationale (armée)	
Défense nationale (air)	
Défense nationale (marine)	
Services nationaux de guerre	
Commission des prix et du commerce en temps de guerre	
Divisions et fonctions purement du temps de guerre d'autres ministères.	

Les prévisions de 1946-1947 sont les suivantes:

Traitements et salaires	\$1,150,000
Indemnité de vie chère	150,000
Transformations	210,000
Eclairage et énergie	200,000
Eau et tarif de l'eau	40,000
Combustible	200,000
Approvisionnement des concierges	45,000
Divers	5,000
	\$2,000,000

M. PEARKES: Est-ce que le poste relatif à la Défense nationale (armée), comprendrait la construction de salles d'exercices militaires?

L'hon. M. FOURNIER: Non.

M. FULTON: Je constate que ce poste comprend \$2,000,000 tandis qu'il était de \$2,280,000 l'an dernier. Faut-il conclure de là qu'on n'a pas dépensé tout le montant demandé l'an dernier?